

## Laissez-vous séduire...

800 000 habitants.

Préfecture : **Annecy**,  
à 25 mn de **Genève**,  
75 mn de **Lyon**.

Budget annuel  
**1 milliard d'euros**

■ **Par notre situation stratégique** aux frontières de la Suisse et de l'Italie, au cœur de la première destination mondiale pour les sports d'hiver.

■ **Par l'ouverture de notre politique RH**, axée sur la montée en compétences de nos 3000 collaborateurs avec plus de 8000 jours de formation par an pour un budget supérieur à 1,3 M€.

■ **Par la beauté de nos paysages** et nos multiples activités sportives, culturelles et de loisirs.

■ **Par l'exceptionnelle vitalité de notre tissu économique**, le dynamisme des activités technologiques et notre offre étendue de filières d'enseignement.



## MEDECIN DE POLE H/F

**Service : Unité médicale des territoires**

**Pôle PMI - Promotion de la Santé (PPMI-PS)**

**Filière médico-sociale – Cadre d'emploi des médecins**

Le médecin de pôle est placé sous l'autorité hiérarchique du Médecin Directeur de la PMI-PS. Il travaille en lien fonctionnel et technique avec l'ensemble des professionnels de l'équipe de la PMI-PS du territoire sur lequel il est affecté, sans responsabilité hiérarchique.

Le médecin doit assurer les missions de PMI – Promotion de la Santé, au niveau du territoire du Genevois.

Il est amené à travailler en transversalité avec tous les services territorialisés de la CAMS du Genevois.

## MISSIONS PRINCIPALES

Met en œuvre, des actions de prévention individuelles et/ou collectives auprès des enfants et des familles.

- Actions spécifiques en lien avec les puéricultrices et le Chef de service territorialisé (CST) du Genevois
  - Consultations d'enfants ;
  - Bilans de santé en écoles maternelles ;
  - Bilans de santé des mineurs confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance (en lien avec le référent du mineur et le médecin en charge de la coordination sur le département) ;
  - Participation à la protection de l'enfance (animation des ateliers prévention, qualification des informations préoccupantes, évaluation de situations, validation des rapports).
- Participation à des projets d'actions médico-sociaux individuels ou collectifs de prévention (ex. : éducation à la sexualité, rallyes santé, sous l'impulsion du CST du Genevois) en lien avec le médecin en charge de la promotion de la santé intervenant sur la circonscription
- Recueil d'indicateurs d'activité, de besoins nécessaires à l'élaboration des projets de territoire
- Agréments des assistants maternels et familiaux (pour les médecins ayant la délégation de signature du Président du Conseil Départemental)

Participe et contribue à des projets départementaux

## COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

### ▪ Savoirs et savoir-faire

Doctorat en médecine  
Bonnes connaissances en médecine pédiatrique  
Expérience de PMI ;  
Permis B

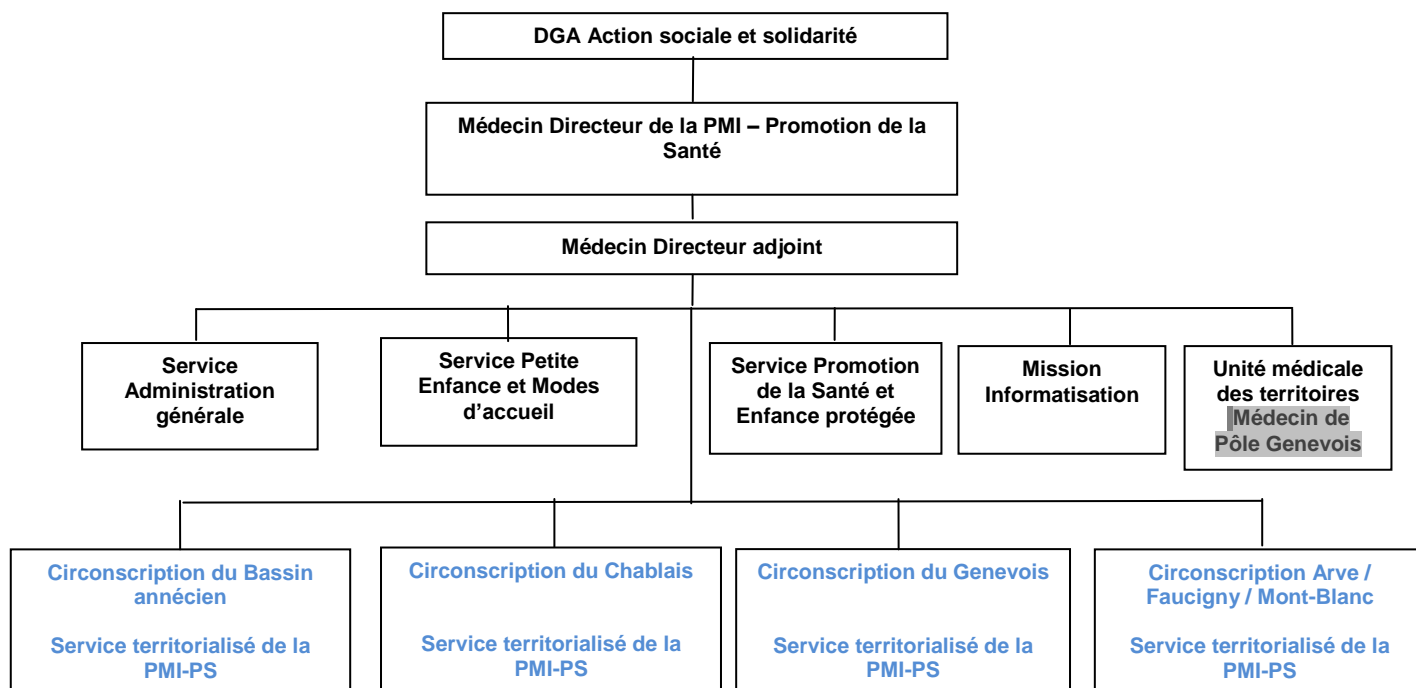
### ▪ Savoir-être

Capacités d'analyse, de conceptualisation et d'organisation ;  
Capacités et goût pour le travail en équipe et en réseau  
Qualités relationnelles.

## CONDITIONS D'EXERCICE

- Résidence administrative : VILLE LA GRAND
- Temps de travail : 100%
- Conditions de rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire lié au grade + prime annuelle équivalant à un traitement mensuel brut

## ORGANIGRAMME DU SERVICE



## CONTACT

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter Mme Agnès LACASSIE-DECHOSAL, Médecin Directeur de la PMI-PS, au 04.50.33.22.45.

Les personnes intéressées par ce poste devront adresser leur candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative pour les agents fonctionnaires) à Monsieur le Président du Département par mail à l'adresse : [recrutement74@hautesavoie.fr](mailto:recrutement74@hautesavoie.fr) en indiquant la référence suivante : RP/PMI-PS/1536 avant le 30/06/2019.